



EUROPEAN UNION

Conseil Permanent de l'OSCE N 994 Vienne, 10 Avril 2014

Déclaration de l'UE relative à la session des discussions dans le format 5+2

1. L'Union européenne regrette le report de la réunion dans le format 5+2, prévue à Vienne les 10 et 11 avril 2014. Il est très dommage que l'une des parties à la négociation conditionne sa participation à ces réunions. L'Union européenne réitère que ces réunions doivent être organisées sans préconditions et fait appel à l'ensemble des participants à s'engager dans les négociations d'une façon constructive
2. Nous espérons que la réunion se tiendra dans les meilleurs délais et qu'elle permettra, dans un esprit de coopération, des progrès tangibles sur les trois corbeilles pour le règlement du conflit en République de Moldavie, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays.
3. Le format 5+2, qui est le seul format à même de garantir la transparence et la légitimité nécessaires pour une solution durable, doit être soutenu par tous ses participants, qui devraient s'engager à réduire les tensions dans toute la région.
4. De même, les activités de la mission de l'OSCE en République de Moldavie doivent se poursuivre sans entrave et bénéficier d'un accès complet à tout le territoire de la République de Moldavie, y compris dans la région de Transnistrie, ainsi qu'au dépôt d'armes russe à Colbasna.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, l'Islande+ et la Serbie*, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le Liechtenstein et la Norvège, membre de l'Association européenne de libre-échange; et la Géorgie, l'Ukraine, le Monaco et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* l'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie demeurent membres du Processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande demeure membre de l'Association européenne de libre-échange.